

COMPLEMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS (CRH)

Relevé de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.O.S du 16 juin 2022.

L'ordre du jour de cette réunion comportait un point portant sur la CRH, pour lesquels l'Assemblée générale a délibéré :

Elle a décidé de donner mandat au Conseil d'Administration du C.G.O.S pour mettre en œuvre :

- les modalités de décisions relatives à la fixation des valeurs d'achat et de service des points du régime R1 et du régime R2, pour l'année 2023.